

REICHSTETT

au fil des saisons



Bulletin municipal **35** avril 2017 www.reichstett.fr



Restez connectés

Facebook

<https://www.facebook.com/Villedereichstett/>

Twitter

<https://twitter.com/VilleReichstett>



Youtube

<https://www.youtube.com/channel/UCoqbcWKxRQolrgd1Yh97zug>

Instagram

<https://www.instagram.com/villedereichstett/>

<http://www.reichstett.fr>

NOUVEAUTÉ

Des reportages avec du contenu augmenté annoncé par QR Code



Pour lire un QR code, il vous faut : un téléphone mobile avec appareil photo, un accès internet depuis votre mobile, une application gratuite permettant de lire les QR codes sur votre mobile, à télécharger sur apple store, google play ou windows phone. Lancez l'application et visez le QR code avec l'appareil photo de votre mobile, accédez directement au contenu désiré : site internet, photos et vidéos ! *Ci-contre QR code du groupe Odonata, voir page 12.*

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE RAMONAGE

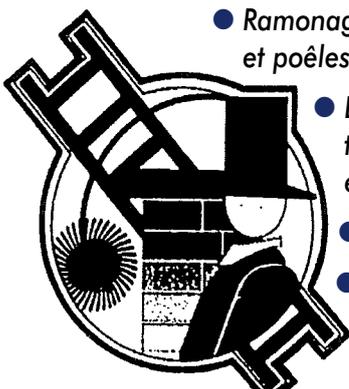
Ramonage MEYER Richard Sarl Maître ramoneur

70 Grand Rue - 67110 Gundershoffen

Tél. : 03 88 54 38 73

06 07 01 14 68

Mail : ramonage.meyer@orange.fr



- Ramonage cheminées, chaudières et poêles
- Expertise de cheminées, test d'étanchéité et vidéoscopie
- Débistrage de cheminées
- Nettoyage gaines de ventilation et V.M.C.

Hôtel** Restaurant

A l'Etrier

Fabienne Horr - Luther

Ouvert tous les jours midi et soir
sauf dimanche soir fermé

19 rue du Général de Gaulle
67116 REICHSTETT

Tél. : 03 88 18 43 20



hotel.etrier67@estvideo.fr
www.hotelrestaurentaletrier.fr

Sommaire

Vie communale 4 - 7 / 13 - 15

Elections 8 - 9

Budget 10 - 11

Médiathèque 12

Vie associative 16 - 17

État civil 18

Ce qu'il faut savoir 19

Agenda 20

Bulletin municipal de Reichstett n° 35

Mairie : 24 rue de la Wantzenau,
CS 73453 Reichstett,
67456 Mundolsheim cedex,
tél. : 03 88 20 02 26, fax : 03 88 81 92 85

Directeur de la publication :

M. le Maire Georges Schuler

Comité de pilotage / rédaction présidé

par C. Reichert : N. Guillerme, I. Haessig,
R. Hranitzky, C. Reichert, M. Wintz.

Dossier central :

J. Keller

Photographies :

G. Fricker

Couverture :

G. Scaramuzzino.

Décoration pascalle urbaine mise en forme par

le service technique de la commune et peinte

par les membres de l'atelier Van Gogh

Maquette :

Serge Bitsch

Impression :

IBS à Schiltigheim, imprimé sur

papier sans chlore labellisé dans le cadre

du développement durable des forêts.

Dépôt légal :

avril 2017.

www.reichstett.fr

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la commune.

Particulièrement complet et mis à jour quotidiennement, vous y retrouverez

toutes les informations concernant la vie de la commune et notamment les délibérations des conseils municipaux.

Insertions publicitaires dans le bulletin municipal

Les sociétés ont la possibilité de faire paraître des publicités.

Les tarifs en vigueur sont les suivants :

- 800 € pour une page
- 400 € pour une demi-page
- 200 € pour un quart de page
- 100 € pour un huitième de page

Ces prix s'entendent par bulletin municipal individuel, sachant qu'il y a 4 publications / an, soit début janvier, début avril, début juillet et début octobre.

En cas d'intérêt ou pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à Christine Reichert, Adjointe au Maire, Mairie de Reichstett, tél. : 03 88 200 226, courriel : creichert@reichstett.fr



Mes chers concitoyens

Dans quelques semaines des échéances importantes pour l'avenir de la France nous appelleront à nous exprimer par un vote.

Tous les pays au monde ne peuvent hélas pas revendiquer cette Liberté d'expression. La Démocratie est un régime politique dans lequel le peuple est souverain, il est en droit de choisir ses dirigeants en fonction de ses attentes. Quel que soit votre choix ce sera le vôtre et il devra être respecté. Les services municipaux, les assesseurs bénévoles et vos élus seront présents pour vous permettre de vous exprimer dans les meilleures conditions possibles et je le en remercie ; je sais aussi que vous assumerez vos devoirs civiques.

Le budget 2017 vient d'être adopté et vous en trouverez les grandes lignes dans ce cahier. Vos élus ont décidé à l'unanimité, de maintenir les taux de fiscalité sans les augmenter, cela est possible grâce à une gestion rigoureuse du budget de fonctionnement et à des investissements raisonnés. Cette gestion est l'œuvre d'un véritable travail d'équipe auquel il faut associer l'ensemble des élus, les services, mais aussi les associations et la population de notre village. Ensemble nous sommes forts et nous pouvons surmonter les épreuves. Certes tout n'est pas parfait, il restera toujours des points ou des situations qui devront être améliorés ou modifiés et cela se fera dans le dialogue et peut-être pas tout de suite. Dialogue, Respect, Tolérance sont les fondements de toute vie en société ; je sais que je peux compter sur vous et vous en suis gré et obligé.

**Votre Maire
Georges Schuler**

Les échos de la ZAC « Les Vergers de Saint-Michel »

Le projet de ZAC « Les Vergers de Saint-Michel » avance bien !

L'Eurométropole de Strasbourg a approuvé fin 2016 le dossier de réalisation de la ZAC, document indispensable au démarrage de l'aménagement. Ce dernier identifie l'ensemble des constructions projetées et précise les espaces publics imaginés :

une part belle est donnée à la nature avec notamment le développement de saulaie, la conservation et la mise en valeur des vergers et la réalisation d'un « parkway » (voirie délimitée de part et d'autres d'espaces végétalisés importants).

Par ailleurs, les pré-fouilles archéologiques ont été réalisées : aucun vestige remarquable n'a été identifié.

Enfin, les premiers projets de construction vont être présentés aux élus et notamment « l'ilot B » dont la réalisation a été confiée aux promoteurs *Batigere et Pierre et Territoires de France*. Cet ilot qui fait face à la forêt de l'ancienne raffinerie, a pour ambition de développer la thématique « Habiter le Bois ».

Maquette de la future zone commerciale Nord

L'exposition de la maquette de la future zone commerciale Nord a été visible à l'accueil de la mairie jusqu'au 6 avril 2017.

L'enquête publique sur l'étude d'impact relative au projet d'aménagement du lot n°1 de la ZAC « Zone Commerciale Nord de Strasbourg » localisé sur les bans des communes de Mundolsheim, Reichstett et Vendenheim s'est déroulée du lundi 6 mars 2017 8h au vendredi 7 avril 2017 16h, soit une durée de 33 jours.

Plus d'informations sur le site internet de la mairie.

<https://www.reichstett.fr/Actus/Enquete-Publique-Zone-Commerciale-Nord-00104.html>

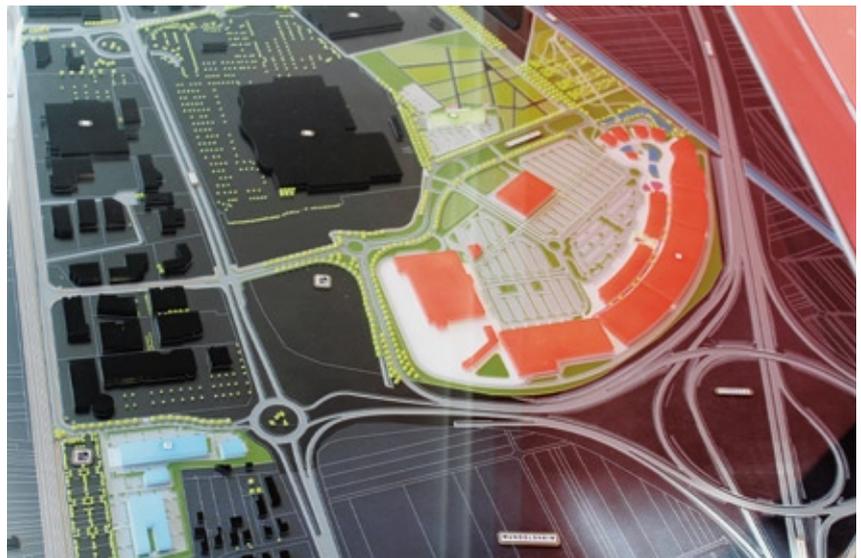


Photo : N. Guillerme



Reichstett au fil de l'hiver ...

Photo : N. Guillerme

Nouveau conseil municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants a pris ses fonctions le samedi 4 mars 2017.

Il se compose de 14 jeunes Reichstettois âgés de 8 à 11 ans qui exerceront un mandat de 2 ans.

Après les explications du maire Georges Schuler concernant les missions, le fonctionnement du conseil, les valeurs de la démocratie ainsi que les droits et les devoirs de citoyens, les candidats ont fait part de leurs motivations et de leur volonté pour briguer le poste de maire ou celui d'adjoint.

Lors de la réunion ils énoncèrent leurs projets pour leur ville : construction d'un skate parc, amélioration des transports, respect de la nature, renforcement des structures pour les parcs de jeux, création d'un « city park ».

Beaucoup d'idées et de spontanéité pour ces futurs élus !

Le scrutin a désigné Mademoiselle Loubna Chammakh maire des enfants (notre photo). Elle est la première fille élue depuis la création du conseil municipal des enfants.



Beaucoup d'idées et de spontanéité pour ces futurs élus !

Ses adjoints (3 filles et 3 garçons) sont : Adam, Nathan, Nils, Cécile, Emmy et Asya.

Bienvenue à nos jeunes élus, nous leur souhaitons un passionnant et très fructueux mandat.



Cérémonie de citoyenneté



Mardi 12 mars a eu lieu la cérémonie de citoyenneté en mairie.

Les jeunes concitoyens ont été accueillis par le maire Georges Schuler, Mme Dominique Dutt, adjointe à la jeunesse et à la vie scolaire, ainsi que plusieurs membres du conseil municipal qui ont parrainé la remise de la carte électorale et du livre du citoyen

de chaque jeune électeur. Des membres de la commission administrative électorale de la commune étaient également présents.

Cette cérémonie permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune. Un jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année précédente et le dernier jour du mois de

février de l'année en cours, et figurant sur la liste électorale est invité en tant que :

- jeune inscrit d'office suite à son recensement,
- jeune ayant effectué une inscription volontaire,
- jeune inscrit comme citoyen d'un autre État membre de l'Union européenne

Le discours du maire a rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et de notre système politique. À ce titre, la cérémonie fait le lien entre la remise de la carte électorale, le recensement et la journée défense et citoyenneté.

En cas d'absence, soit la carte est adressée par courrier au domicile indiqué par le jeune au plus tard 3 jours avant le scrutin, soit la carte est mise à sa disposition le jour du scrutin au bureau de vote concerné.

Le verre de l'amitié a clôturé la cérémonie laissant libre cours au dialogue avec tous les élus présents.

Palmarès des maisons fleuries et des décorations de Noël

Maisons fleuries

Nom	Catégorie	Classement
KAST Claire	Arrosage	
HEYMES Jeanne	Arrosage	
NEFF Gérard	Arrosage	
MULLER Sandra	BALCON	3 ^e prix
SCHMITT Daniel	BALCON	2 ^e prix
SCHOEFOLT Francine	BALCON	2 ^e prix
FEBWET Adrien	BALCON	2 ^e prix
HUBER Marie Madeleine	BALCON	1 ^{er} prix
JANICZEK Patrick	BALCON	1 ^{er} prix
SCHMIDT Sébastien	BALCON	1 ^{er} prix
GEISSMANN Agnès	JUMELEE	3 ^e prix
GRASSER Lucien	JUMELEE	3 ^e prix
OSTERTAG Siegfried	JUMELEE	3 ^e prix
LE GALL Odette	JUMELEE	2 ^e prix
BUPTO Denise	JUMELEE	2 ^e prix
KLUGHERTZ Dominique	JUMELEE	1 ^{er} prix
NETT Pascal	JUMELEE	1 ^{er} prix
GENG Charles	JUMELEE	1 ^{er} prix
REHM Jean	MAISON	remarqué
JUND Célia	MAISON	remarqué
MIERZYNSKI Alain	MAISON	3 ^e prix
KLEIN François	MAISON	3 ^e prix
MESSER Roger	MAISON	3 ^e prix
LETTIERI Mario	MAISON	3 ^e prix
BASTIAN Fernand	MAISON	remarqué
HEISSLER Francis	MAISON	3 ^e prix
URBAN Robert	MAISON	3 ^e prix
KIEFFER Roland	MAISON	3 ^e prix
MROZ Félix	MAISON	2 ^e prix
BUCHER Claude	MAISON	2 ^e prix
MARING Albert	MAISON	2 ^e prix
FELTEN René	MAISON	2 ^e prix
GRADT / BILDSTEIN	MAISON	2 ^e prix
HILMARCHEUR Jean-Pierre	MAISON	2 ^e prix
MARING Charles	MAISON	1 ^{er} prix
GOTTAR François	MAISON	1 ^{er} prix
GEORGER Marie-Thérèse	MAISON	1 ^{er} prix
STREITH Jean-Paul	MAISON	1 ^{er} prix
OSTERTAG Patrick	MAISON	1 ^{er} prix
NIESS Marcel	MAISON	1 ^{er} prix
ZIRNHELD Pierre	MAISON	1 ^{er} prix
BOSTAETTER Charles	MAISON	1 ^{er} prix
HENNIA Ali	MAISON	excellence
MUCKENSTURM Marcel	MAISON	excellence
SIFI Djamel	MAISON	excellence
DIEBOLD Robert	MAISON	excellence



Les lauréats des maisons fleuries.



Les lauréats des décorations de Noël.

Décorations de Noël

Nom	Catégorie	Classement
MULLER Sandra	BALCON	3 ^e prix
SCHMITT Daniel	BALCON	2 ^e prix
SCHMIDT Sébastien	BALCON	1 ^{er} prix
OSTERTAG Siegfried	JUMELEE	1 ^{er} prix
BASTIAN Fernand	MAISON	remarqué
CIASULLO Angelo	MAISON	3 ^e prix
URBAN Robert	MAISON	3 ^e prix
PANZA Gian Piero	MAISON	3 ^e prix
BLAISON René	MAISON	3 ^e prix
SCHWARTZ Marc	MAISON	3 ^e prix
LETTIERI Mario	MAISON	3 ^e prix
CHOLVIN Sébastien	MAISON	2 ^e prix
OSTER Laurent	MAISON	2 ^e prix
BORNER Yves	MAISON	2 ^e prix
GRADT / BILDSTEIN	MAISON	2 ^e prix
MESSER Roger	MAISON	1 ^{er} prix
BUCHER Claude	MAISON	1 ^{er} prix
KLEIN François	MAISON	1 ^{er} prix
MUCKENSTURM Marcel	MAISON	1 ^{er} prix
GILLIG Patrick	MAISON	excellence
SCHUTZ Claude	MAISON	excellence
BRAUN Charles	MAISON	excellence

Vendredi 17 mars au soir ont eu lieu en mairie les cérémonies de remise des prix des concours communaux des maisons fleuries et des décorations de Noël.

Après un discours de bienvenue du maire Georges Schuler et de l'adjoint Patrick Eckart en charge de ces concours, qui ont tous deux félicités les habitant(e)s pour leur implication et leur participation à l'embellissement de la commune, les remises de prix ont eu lieu, en présence de plusieurs élu(e)s du conseil municipal, des membres du jury et des participant(e)s aux concours.

Les commerçants de la commune qui participent, par leurs décorations, à l'embellissement de la commune ont également été félicités.

Un pot de l'amitié a clôturé la remise des prix.

Notre commune possède trois fleurs au palmarès national des villes et villages fleuries. La 1^{re} fleur a été acquise en 1998, la 2^e fleur en 2001 et la 3^e fleur en 2006.

Osterputz



20 m³ ont été ramassés pendant plus de deux heures par les participants.

Rendez-vous était pris samedi matin 1er avril à la mairie pour les 170 bénévoles associatifs, particuliers, élus et services techniques municipaux pour le traditionnel nettoyage de printemps de notre commune.

Un point particulier cette année en la présence des conseillers municipaux jeunes, récemment élus, qui ont

participé accompagnés de parents à leur première action citoyenne.

20 m³ ont été ramassés pendant plus de deux heures par les participants qui ont arpenté leur secteur attribué.

Au niveau des objets particuliers ramassés: un fût, des chaises plastiques, un soutien-gorge, du carrelage mais aussi un poisson entier planté

sur un bâton lui-même accroché à un poteau le long du canal...

Merci à tous pour leur investissement au service de notre environnement.

Un moment de convivialité autour d'un bon baeckeoffe a ensuite réuni les participants à la buvette de la halle des sports.

Traditions pascales



Le pôle culture et animation de la municipalité, sous la houlette de l'adjointe au maire Huguette Adrian, et l'association du Parc de la Maison Alsacienne ont organisé sous un soleil radieux la 8e édition des traditions pascales en ce samedi précédant le samedi de Pâques.

Tout au long de l'après-midi divers ateliers ont été proposés aux petits et aux plus grands: atelier de dessin, de bricolage (poussins, lapins, papillons, etc...) et de décoration sur bois, ainsi que le très prisé atelier de maquillage. Egalement présents sur le site un atelier colombage, une exposition de ma-



Les enfants sont repartis avec les gourmandises du lapin de Pâques.

quettes animées, une mini-ferme et des ateliers gourmands. Les élus ainsi que des membres de l'association JES ont prêté main forte à l'équipe pour la bonne coordination et le bon déroulement de toutes les activités.

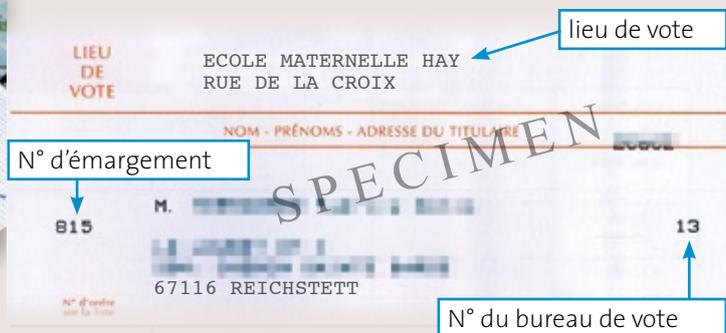
Ils étaient fort nombreux à participer à la traditionnelle chasse aux œufs sous l'œil attendri de leurs parents, grands-parents et proches. Sourire aux lèvres, des sachets remplis de douceurs, les enfants sont repartis avec les gourmandises du lapin de Pâques et le souvenir d'une après-midi festive en attendant le... devinez qui?

Elections présidentielles : les dimanches 23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives : les dimanches 11 et 18 juin 2017



La carte d'électeur



Pièces d'identité

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, ce qui est le cas de Reichstett, les électeurs ont l'obligation de présenter un titre d'identité pour voter.

(arrêté NOR/IOCA0771885A du 19 décembre 2007)

Les titres acceptés sont :

- 1 Carte nationale d'identité
- 2 Passeport
- 3 Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- 4 Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- 5 Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- 6 Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- 7 Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- 8 Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- 9 Permis de conduire

10 Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État

11 Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969

12 Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale

13 Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune.

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport qui peuvent être périmés.

Procurations de vote

Les procurations de vote peuvent être établies auprès d'une gendarmerie ou d'un bureau de police à n'importe quel moment de l'année sur présentation d'une pièce d'identité de la carte d'électeur et des coordonnées complètes du mandataire (nom, nom de jeune fille, prénoms, adresse complète, date et lieu de naissance).

Le mandataire (personne qui reçoit procuration) doit obligatoirement être inscrit sur la liste électorale de la même commune que le mandant (personne qui donne procuration).

Le mandant décide de la durée de validité de la procuration. Celle-ci peut être valable pour un scrutin voire une année complète.

Si l'électeur qui a donné procuration (mandant) se trouve présent lors du scrutin et souhaite voter personnellement, il le pourra à condition que le mandataire qu'il a désigné n'ait pas encore voté.

Si la mairie n'a pas réceptionné la procuration avant le scrutin, le mandataire ne pourra pas voter.

5 bureaux de vote



MAIRIE HALL D'ENTREE 24 rue de la Wantzenau

Président :
Georges SCHULER
Maire

Rue du Nordfeld
Rue du Souvenir
Rue Courbée
Impasse du Centre
Rue du Cheval Noir
Rue du Général Leclerc
Rue de la Wantzenau
Rue Kloeck
Rue des Hirondelles
Rue des Merles
Rue des Pinsons
Rue des Rossignols
Rue Meyer
Rue du Vignoble
Rue de l'Eglise
Rue de la Peupleraie
Rue du Général de Gaulle côté impair



MAIRIE SALLE DE REUNION 24 rue de la Wantzenau ACCES OBLIGATOIRE PAR L'ARRIERE DU BATIMENT

Présidents :
Norbert Anzenberger,
Adjoint au Maire, le 23 avril
Patrick ECKART,
Adjoint au Maire, le 7 mai

Avenue d'Alsace
Rue d'Aquitaine
Avenue de Bourgogne
Rue de Bretagne
Rue de Champagne
Place des Cigognes
Rue du Col du Pigeonnier
Rue de Dabo
Place du Docteur Albert Schweitzer
Rue des Faisans
Rue de la Gravière
Rue du Haut-Barr
Rue du Limousin
Rue de Lorraine
Rue des Mésanges
Rue Neuve
Rue du Nideck
Rue de Normandie
Rue des Perdrix
Rue de Picardie
Rue des Pigeons
Rue de Provence
Rue de Savoie
Rue de Vendée
Rue des Alouettes
Rue du Général de Gaulle côté pair



ECOLE MATERNELLE HAY Rue de la Croix

Présidente :
Christine REICHERT
Adjointe au Maire

Rue du Canal n° 1 à 23 côté impair et n° 2 à 20 côté pair
Rue des Anémones
Rue des Bleuets
Rue de la Croix
Rue des Dahlias
Rue des Glaïeuls
Avenue Hay
Rue des Jacinthes
Rue du Jardin
Rue Leh
Place des Lilas
Rue des Marguerites
Rue des Mimosas
Rue des Muguets
Rue de Mundolsheim
Rue des Narcisses
Rue des Pâquerettes
Rue des Primevères
Rue des Roses
Rue Schmidt
Rue des Tulipes
Rue de Vendenheim
Place des Violettes



MEDIATHEQUE TRAIT D'UNION 3 rue des Muguets

Président :
Julien KELLER
Adjoint au Maire

Rue du Canal n° 25 à 43 côté impair et n° 22 à 38 côté pair
Rue du Brézouard
Rue du Champ du Feu
Rue de la Charbonnière
Rue du Climont
Rue du Col du Bonhomme
Rue du Col du Linge
Rue du Donon
Rue du Grand Ballon
Rue du Markstein
Rue du Mont Sainte Odile
Rue des Trois Epis
Rue du Vieil Armand
Avenue des Vosges



MAISON DE RETRAITE ARC EN CIEL 2 rue Frédéric Chopin

Présidentes :
Dominique DUTT,
Adjointe au Maire, le 23 avril
Michèle MEYER,
Adjointe au Maire, le 7 mai

Rue du Canal n° 45 à 51 côté impair et n° 40 à 46 côté pair
Avenue Jean Sébastien Bach
Rue Hector Berlioz
Place de l'Ecluse
Rue de la Bruche
Rue Frédéric Chopin
Rue Claude Debussy
Rue Edouard Grieg
Rue de l'Ill
Rue Jean-Baptiste Lully
Rue Maurice Ravel
Rue de la Moder
Promenade Wolfgang Amadeus Mozart
Avenue du Rhin
Impasse Antonio Vivaldi



Les comptes 2016 et le budget 2017 sont votés et approuvés

Le conseil municipal du 27 mars dernier a approuvé le compte administratif 2016 et voté le budget pour l'année 2017. De la même façon, le conseil municipal a acté que les taux de la fiscalité ne seront pas augmentés. Ils ont été maintenus à leur niveau de 2016 comme c'est le cas depuis plusieurs années. Pourtant, le contexte des finances locales n'épargne pas nombre de communes et de contribuables.

Un contexte économique et politique qui pénalise Reichstett

La diminution des dotations de l'Etat s'est poursuivie en 2016. S'agissant de Reichstett, la dotation globale de fonctionnement qui était de 368 K€ en 2014 est passée à 288 K€ en 2015 et à 208 K€ en 2016. Cette baisse représente 160 K€, soit près de 7 points de fiscalité.

Les bases d'imposition ont progressé de 1 % du fait de l'inflation en 2016 comme décidé en loi de finances à l'assemblée nationale.

De nombreuses dépenses seront transférées avec le temps aux communes par l'Etat, Région, départements ou communautés de communes. Outre la baisse des subventions de plus en plus difficiles à obtenir, un premier impact a été la facturation de la collecte des déchets par l'Eurométropole qui impacte 2015 à hauteur de 35 K€ et 2016 à hauteur de 38 K€.

Les élections présidentielles de 2017 seront certainement

l'occasion de nouveaux textes de loi qui impacteront dès 2018 les finances des collectivités locales.

Une année 2016 en phase avec les prévisions budgétaires

Après une hausse de 7,7 % entre 2014 et 2015, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 2,6 % entre 2015 et 2016, de manière conforme à ce qui était budgété. Ces deux hausses successives sont principalement liées aux travaux de maintenance importants engagés sur tous nos bâtiments à travers un contrat de performance énergétique mis en place en 2015. Ce contrat impacte certes nos dépenses de fonctionnement, de telle sorte que les deux taux de hausse ci-dessus mentionnés ne reflètent pas la vraie hausse de nos dépenses, mais il se substitue surtout à des investissements importants que nous aurions du engager.

Dès lors, la capacité d'autofinancement record de 995 K€ en 2014 chute à 673 K€ en 2015

puis 565 K€ en 2016, ce qui reste toutefois un niveau correct pour notre commune et nous permettra encore de bien investir en 2017.

Les investissements ont été de 2.019 K€ (1.797 K€ en 2015), montant auquel il faut rajouter les dépenses engagées en 2016 mais non encore payées au 31/12/2016 pour 219 K€. Les principaux postes ont été la salle des fêtes (2.056 K€) et le Dojo (749 K€) terminés en 2016 (la plupart des dépenses étaient engagées en 2015).

L'endettement n'a pas progressé depuis 2008. Il s'élevait à 2.605 K€ en début de mandat précédent et est de 973 K€ à fin 2016. Reichstett est dans une logique de désendettement, ce qui permettra à la commune de lever les fonds significatifs qui devront être investis (crèche ?, école ?, périscolaire ?) d'ici fin de mandat pour l'arrivée de la ZAC.

Dans le même temps, notre trésorerie était de 3.081 K€ au 31 décembre 2015. Du fait des investissements significatifs de l'année 2016 elle est de 1.461 K€ à fin 2016.



Des investissements ambitieux pour 2017

Comme évoqué précédemment, la baisse des dotations de l'Etat se poursuivra (168 K€ vs 208 K€ en 2016) mais sera moitié moindre qu'en 2016.

Les dépenses de fonctionnement seront en hausse de 5,6 % par rapport à 2016 compte-tenu :

- de charges à caractère générale en hausse de 0,9% du fait principalement de l'inflation,
- d'une masse salariale en hausse de 7,1 % du fait de deux créations de postes (électricien et RAM), de coûts de remplacements et des évolutions annuelles (échelons),

- de subventions au CCAS en hausse de 14,9 % compte-tenu de la volonté du conseil municipal d'accroître la qualité des services des structures d'accueil des enfants et d'offrir une place à toutes les familles qui en font la demande.

La pénalité SRU, majorée à 82 K€ en 2015 (68 K€ en 2014) progressera à 101 K€ en 2017

Notre capacité d'autofinancement nette prévue pour 2017 baissera ainsi à 314 K€ (565 K€ en 2016 et 673 K€ en 2014).

Les investissements, exceptionnels l'année passée, seront encore d'un niveau soutenu en 2017 (1,2 M€ du fait de l'utilisation des

réserves accumulées) avant de retrouver un niveau bien moindre dès 2018 (entre 400 et 500 K€).

Conformément à nos engagements électoraux, les taux de la fiscalité et notre endettement ne seront pas augmentés.

Les tarifs resteront relativement stables en 2017 (y compris pour le centre de loisirs impacté à la rentrée 2016).



Les chiffres

Dépenses de fonctionnement	Budget 2016	Réel 2016	Budget 2017
Charges à caractère général	1 012 400	970 755	979 600
Charges de personnel et frais assimilés	1 420 450	1 470 884	1 575 286
Atténuation de produits	85 000	78 589	101 000
Autres charges de gestion courante	449 695	423 024	456 212
Total dépenses de gestion courante	2 967 545	2 943 252	3 112 098
Charges financières	54 500	52 385	52 000
Charges exceptionnelles	3 300	2 671	3 200
Total des dépenses réelles	3 025 345	2 998 308	3 167 298
Dotations aux amortissements	158 012	158 001	210 000

Recettes de fonctionnement	Budget 2016	Réel 2016	Budget 2017
Atténuation de charges	130 000	184 013	146 000
Produits des services et du domaine	37 000	84 081	71 500
Impôts et taxes	2 924 823	2 893 326	2 887 942
Dotations et participations	335 500	362 674	314 000
Autres produits de gestion courante	170 000	170 860	165 000
Total des recettes de gestion courante	3 597 323	3 694 955	3 584 442
Produits financiers	0		
Produits exceptionnels	40 012	40 012	2 000
Total des recettes réelles	3 637 335	3 734 967	3 586 442

Capacité d'autofinancement	Budget 2016	Réel 2016	Budget 2017
Total des recettes réelles	3 637 335	3 734 967	3 586 442
Total des dépenses réelles	3 025 345	2 998 308	3 167 298
CAF Brute	611 990	736 659	419 144
Remboursement d'emprunts	170 000	172 003	105 000
CAF Nette (hors cessions d'actifs)	441 990	564 656	314 144

Médiathèque

Concert Odonata

La Médiathèque a accueilli **jeudi 12 janvier 2017, le groupe électro-rock poétique Odonata.**

Une cinquantaine de personnes ont bravé le vent et le froid pour assister à un concert riche en rythme et en allitérations.



Le groupe Odonata, composé de Céline Righi (textes, chants), Christophe Piquet (bassiste, bassiste piccoloïste) et Jérémy Steibel (Percussionniste, batteur).

Vidéos sur: <https://www.youtube.com/watch?v=v6NJLfrEuog>

Atelier zéro déchet

Créations de sacs à partir de T-shirts !

Jeudi 16 février, la Médiathèque proposait aux enfants à partir de 8 ans de participer à son premier atelier zéro déchet !



Photo: C. Thomas

Objectif du jour: sensibiliser les enfants au problème des déchets, dont une grande partie n'est pas recyclable et pollue la planète, les faire réfléchir à des habitudes simples au quotidien pour limiter les déchets et créer un sac en tissu avec un vieux t-shirt recyclé.

Les enfants présents ont fait preuve d'intérêt pour le sujet et d'enthousiasme pour le bricolage qui a canalisé même les plus dynamiques d'entre eux.

Un goûter a clôturé cette séance sympathique. L'expérience sera renouvelée lors des vacances d'été !

Agenda

Bébés Lecteurs

Mercredi 26 avril de 10 h 30 à 11 h

Une séance pour découvrir les couleurs grâce à plein d'histoires, de musique et de comptines.

Sur inscription, de 6 mois à 3 ans, 7 places disponibles.



Jeux vidéos PLAY-T-IL?

Le samedi 1^{er} avril de 10 h à 12 h

Venez découvrir des perles vidéoludiques et jouer ensemble peu importe votre niveau ou vos motivations !

Sur inscription, à partir de 14 ans.

Mercredi 4 avril de 15 h à 17 h

« Ori & the Blind Forest » guidez un petit et mignon esprit de la forêt. **à partir de 7 ans**



Samedi 13 mai de 10 h à 12 h

Faites équipe en famille et devenez les plus rapides et les meilleurs des chefs cuisiniers !

Sur inscription, à partir de 8 ans.

Atelier Génial Généalogie

Mercredi 12 avril de 14 h 30 à 16 h 30

En partenariat avec Le Centre de l'illustration de la Médiathèque André Malraux, les enfants auront l'occasion de créer leur arbre généalogique rêvé à l'aide de personnages découpés, de colle, de couleurs et surtout de créativité !

Sur inscription, pour des enfants de 6 à 10 ans, 15 enfants maximum.

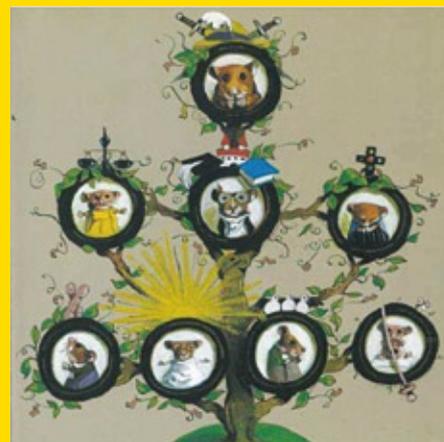


Image: John A. Rowe / Ed. Nord-Sud

« Du Peps dans les classiques »

Du 16 mai au 17 juin

En partenariat avec le Centre d'illustration de la Médiathèque André Malraux.

Exposition de livres pop-up des classiques de la littérature, du cinéma, de la musique et de la bande dessinée à découvrir sous un autre angle grâce à la collection de livres animés hors normes du Centre d'illustration.



© M. Peterkin & P. Campbell, éd. Bonanza, 1985



3 rue des Muguetts 67116 Reichstett 03 88 20 45 37

email: mediatheque@reichstett.fr blog: <https://mediareichstett.wordpress.com>

Horaires d'ouverture:

Mardi: 15 h - 19 h **Mercredi:** 10 h - 12 h et 15 h - 18 h **Jeudi:** 16 h - 18 h 30 **Vendredi:** 15 h - 18 h **Samedi:** 10 h - 13 h

Le fonds de la Médiathèque est actuellement constitué de plus de 20 000 documents, dont 15 000 livres, 4800 CD et DVD, 38 abonnements périodiques, 700 partitions. Les acquisitions sont faites très régulièrement en fonction des parutions et des suggestions d'achats de nos lecteurs. Nous collaborons avec la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin). L'équipe des médiathécaires est à votre disposition, n'hésitez pas à les solliciter pour un choix de lecture ou autre multimédia.

Centre de loisirs : carnaval des animaux

Carnaval a été fêté avec succès à Reichstett, mais faute de météo pas top, la cavalcade dans les rues a été remplacée par un super bal masqué dans la grande salle de jeux relookée façon Arlequin. Au milieu des animaux géants confectionnés durant les vacances d'hiver, Julien le musicien et Monique la chorégraphe ont entraîné petits et grands dans des rondes, danses des pingouins, jeux et farandoles.

Pour la suite du programme, les plus grands sont partis en bande à la maison de retraite *Arc en Ciel*, avec le traditionnel cadeau : cette année, un gros éléphant en pâte à papier décoré des mains multicolores des enfants. Pour le goûter, 100 beignets ont été mangés en bonne compagnie, et les



Photo : Centre de Loisirs

enfants sont passés dans les trois unités pour chanter, danser et bavarder avec les résidents : « *La météo capricieuse nous a fait ce cadeau : nous avons partagé une belle après-midi avec certes moins de charivari, mais plus de temps pour échanger* » explique Philippe Patis, le directeur du centre de loisirs. « *et cela nous a permis de découvrir les talents de cheffe de chœur de Pascale Lorentz, la directrice de la maison de retraite, qui a animé une chorale improvisée!* » (SAD).



Les enfants de la Coccinelle ont également fêté carnaval



Photo : La Coccinelle

Le thème de cette année : les chevaliers et leurs princesses.

Et nos aînés s'en sont également donné à coeur joie pour célébrer le carnaval...



Photos : Maison de retraite

Spectacle « Pulsion »

Vendredi 17 février, Reichstett avait rendez-vous avec Broadway. Une salle des fêtes particulièrement remplie a assisté au spectacle initié par Marino Vanno, directeur artistique, avec Linda Gueddoudj, animatrice du Local Jeunes, comme vaillante assistante, sous l'égide de la municipalité.

Marino Vanna a imaginé le *Show Pulsion* lors de son séjour à New York. Sa réalisation est grandement inspirée de l'univers du Broadway des années 50 avec les comédies musicales, les spectacles de rue et dans les bars.

Il a convaincu et réuni des artistes de talent mêlant les chants, la danse, les acrobaties et la musique. La salle a été chauffée par une interprétation HipHop des jeunes Reichstettois faisant partie du local jeunes de Linda.

Le Show lui-même a fait la part



belle à la voix exceptionnelle de l'artiste chanteuse assistée d'un groupe de musiciens composé d'une basse, d'une guitare et de percussions. Le répertoire très américain est composé de Soul Music, de Rock Folk, de Jazz et de HipHop

Les danseurs dégageant une énergie sans faille, ont rythmé la présentation avec des moments endiablés, suivis d'instant plus nostalgiques et

féériques dont une interprétation au cerceau lumineux particulièrement gracieuse.

Une partie du rêve américain de Marino a ainsi été accompli. Le public en a été très imprégné. In fine Linda, instigatrice de cet événement a été saluée par la remise d'un bouquet de fleurs, grandement mérité au regard de son action en faveur des jeunes Reichstettois.

Les 40 ans de l'église Saint-Luc de Souffelweyersheim

La Paroisse Protestante de Souffelweyersheim-Reichstett a fêté dimanche 26 février les 40 ans de l'Église Saint-Luc de Souffelweyersheim. C'est en effet en 1977 que l'édifice avait été mis en service.

Précédemment, les protestants disposaient d'une salle située dans l'ancienne mairie pour célébrer leurs cultes. Au début des années 70, un groupe de personnes extrêmement motivées a monté le projet de construire une église protestante à Souffelweyersheim. Grâce à leurs démarches, leur travail soutenu et leur persévérance, le bâtiment a pu être édifié très rapidement et c'est ainsi qu'en octobre 1977, à la Fête de la Réformation, a eu lieu la Consécration de l'église Saint-Luc de Souffelweyersheim.

Les festivités ont débuté dans la matinée par un culte en présence de nombreuses personnalités. Lors de la célébration, Éloi Lobstein, pasteur actuel de la paroisse, était accompagné de Gérard Schmitt, pasteur en place



il y a 40 ans. Quelques « anciens de la première heure », le groupe de jeunes, les catéchumènes, les enfants de l'École du Dimanche ainsi que la chorale ont également participé à l'animation de ce beau culte.

Les paroissiens se sont ensuite retrouvés à la Salle des Fêtes où leurs amis catholiques de Souffelweyersheim et de Reichstett les ont

rejoints. Après un chaleureux vin d'honneur, ils ont pu déguster une succulente choucroute aux poissons.

Les anciens pasteurs de la paroisse, Georges Bronnenkant, Gérard Schmitt et Daniel Bernhardt ont agrémente l'après-midi en évoquant leurs souvenirs, ponctués de nombreuses anecdotes.



Concours de sjoelbak à la maison de retraite. Pendant toute une semaine très agréable le suspense était au rendez-vous. 1^{er} prix : Mme Toutain 2^e prix : Mr Schaetzle, 3^e prix : Mme Louis.



Sortie au Royal Palace de Kirrwiller. Tout le monde a apprécié cette belle journée, l'excellent repas et l'extraordinaire spectacle dans une superbe ambiance



Photos : Maison de retraite

Après-midi récréatif avec Christine le rossignol, siffleur dans son répertoire international et en interlude Morgane la conteuse de la médiathèque.

Mise aux normes du système de sécurité incendie de la maison de retraite

Début janvier, le chantier de mise aux normes du système de sécurité incendie de la maison de retraite a démarré pour une durée de 2 mois, pour un montant d'un peu plus de 40 000 €. L'entreprise qui a été retenue avait pour mission de câbler l'ensemble du système. Elle devait installer la centaine de détecteurs



Photo : Mairie

de fumée optiques en lieu et place des anciens détecteurs ioniques, et changer la centrale de contrôle, qui récupère les informations pour le personnel en cas d'incendie et commande l'ouverture automatique

des portes de secours ainsi que les ouvrants de façade. Une fois la centrale installée, l'ensemble du personnel de la maison de retraite été formé. Il a fallu bien coordonner le chantier et prévoir des plages horaires pour les travaux bruyants pour éviter de troubler le repos des pensionnaires. La réception des travaux

a été prononcée début mars et le bureau de contrôle n'a émis aucune réserve. **Ces travaux anticipent la date imposée par le législateur de mise à la norme fixée au 31 décembre 2017 au plus tard.**

Le bien vieillir

Venez participer à 3 séances permettant d'optimiser sa santé au quotidien pour bien vivre sa retraite, en approfondissant les thématiques :

Bien dans sa tête : cultiver le lien social, la mémoire et améliorer son sommeil.

Bien dans son corps : alimentation, activité physique, équilibrer son alimentation et son activité physique.

Bien chez soi : sécuriser son logement et anticiper les changements.

Calendrier des séances :

Séance 1 : **jeudi 4 mai de 14 h à 16 h**

Séance 2 : **jeudi 11 mai de 14 h à 16 h**

Séance 3 : **jeudi 18 mai de 14 h à 16 h**

Lieu : Maison de retraite Arc en Ciel, rue Frédéric Chopin à Reichstett.

Contact et renseignements :

Secrétariat : 03 89 20 79 43

Mail : atoutagealsace@gmail.com

Concert annuel de la musique Union



Le public fort nombreux a pu entendre des airs comme *Nordic Fanfare and Hymn* de Jacob de Haan, compositeur contemporain hollandais pour orchestre à vent, *The legend of Ratu Kidul*, du compositeur belge Filip Ceunen, *Arcadia* du Japonais Hayato Hirose, puis *Hindenburg* de Michael Geisler, en souvenir du fameux Zeppelin ou encore *la Valse de l'Empereur* de Johann Strauss.

La chorale interparoissiale Ste-Cécile, accompagnée de l'orchestre, a entonné *le Chœur des pèlerins*, un extrait du *Tannhauser* de Richard Wagner, puis *l'Ode à la joie* de Ludwig Van Beethoven, et a chanté a cappella *Tebe Poem* de Dmitry Bortniansky, une pièce de la liturgie orthodoxe russe.

Pour son concert annuel du dimanche 17 février, la Société de Musique Union, sous la direction de Pascal Zumstein, s'est associée à la chorale Sainte-Cécile de Reichstett-Souffelweyersheim, dirigée par

Isabelle Schreiber. Elle a proposé un programme très varié et résolument moderne présenté par Michelle Mattern après un mot de bienvenue du Président Patrick Mischler.



Vidéos et photos en flashant ce code

ou sur : <https://www.youtube.com/?v=AIQZNWdhNhs>

Danses autour du monde

Stage de danses traditionnelles des 5 et 26 février

Samedi, sous la houlette de Marie France Courtois, découverte de l'héritage des danses traditionnelles des différentes régions de Grèce. Et oui, il n'y a pas que le Sirtaki! Puis embarquement pour les Caraïbes et ses rythmes chauds et endiablés, un passage par le Mexique, les USA et fin du périple dans les Balkans.

Dimanche, petite escale en Irlande avec Stephen Claudillon. «*Circassin circle*», «*jigs*», «*Connemara set*», et autres danses s'enchaînent et les figures comme «*Tops house*», «*square the house*, *slide half house*» n'ont plus de secret pour les danseuses et danseurs.

Danser, tourner, sauter, marcher, changer de partenaires, revenir à sa place... Essoufflés mais ravis, les participants n'ont qu'une seule envie: recommencer!



Découverte de l'héritage des danses traditionnelles des différentes régions de la Grèce.



Petite escale en Irlande pour les danseuses et danseurs.

Photos: Association Danses autour du Monde

Marche de printemps des Richstetter Scholletrapper

**La 28^e marche populaire
organisée par les Richstetter
Scholletrapper s'est déroulée
les 11 et 12 mars 2017.**

1717 marcheurs ont participé à cette manifestation avec une météo printanière pour parcourir 6, 11 et 20 kms à travers les rues du village, les champs, le long du canal et jusqu'à Hoerdt pour le grand circuit.

Très belle réussite pour l'association, cette participation massive récompense bien le travail des 80 bénévoles qui ont œuvré tout au long du week-end.

**Rendez-vous le 28 octobre 2017
pour la marche Halloween au complexe sportif. Départs de 15 h à 20 h.**



Récompenses chez les arboriculteurs



Photo : Association des Arboriculteurs

Lors de l'assemblée générale du 27 janvier à la maison de retraite, quatre membres de l'association ont été honorés par la pomme d'argent en présence de Damien Bresse, représentant de la fédération des arboriculteurs

du Bas-Rhin, de Philippe Meyer, Président de l'association, et de Patrick Eckart, Adjoint au Maire: il s'agit de **mesdames Balan**, vice-présidente et monitrice, **Lechner**, trésorière, **Meyer**, secrétaire, et de **M. Klein**, assesseur.

Compétitions organisées par le Pétanque Club de Reichstett

4 compétitions réservées aux licenciés:

Judi 22 juin à 14 h, concours vétérans

Mardi 5 septembre à 14 h,
championnat régional des clubs.

Samedi 9 septembre à 14 h,
tournoi zone nord.

Mardi 12 septembre à 14 h,
championnat départemental des clubs.

Dimanche 2 juillet à 10 h.

Le club organise aussi un tournoi interne réservé aux membres licenciés ou loisirs: Une mêlée (par tirage au sort) a lieu tous les mercredis à 14 h. Le club est ouvert tous les jours les après-midi à partir de 14 h.

Pétanque Club

8 rue du Nideck, 67116 Reichstett,
tél: 03 88 20 36 63
francis.fournaise@free.fr
<http://pc.reichstett.free.fr>

Etat civil

1^{er} trimestre 2017

NAISSANCES

Yanis NOEPPPEL le 29 décembre 2016

Lila DEBAISIEUX le 31 décembre 2016

Elsa SCHAEFFER le 10 janvier 2017

Raphaël WEHRLE le 15 janvier 2017

Inès WURM le 16 janvier 2017

Seyyid Kaân YESIL le 31 janvier 2017

Evan KHAM le 20 février 2017

Mila DIJOUX le 13 mars 2017

MARIAGES

Marc COLOMBE et Cindy KUNTZ-JACOB
le 18 mars 2017

DÉCÈS

Italo GAZZATO

le 26 décembre 2016, né le 24 juillet 1935
à VENISE - MESTRE (Italie)

Solange JOLY

le 28 décembre 2016, née le 26 décembre
1925 à VIEL-SAINT-REMY (Ardennes)

Brigitte FERNANDEZ née JAEGER

le 2 janvier 2017, née le 19 novembre 1956
à STRASBOURG

Le maire, les adjoints au maire, les conseillers municipaux, les anciens élus, le directeur général des services, le personnel communal, les agents communaux en retraite, toute la population de Reichstett ont la profonde tristesse de faire part du décès de **Ginette Urli**, adjointe au maire de 1999 à 2001, conseillère municipale de 1995 à 2001. A son époux et à toute sa famille, la commune de Reichstett présente ses condoléances attristées et l'expression de sa profonde sympathie.

Le maire, les adjoints au maire, le CCAS et ses membres, les conseillers municipaux, les anciens élus, le directeur général des services, le personnel de la maison de retraite « Arc-En-Ciel » et du CCAS, ont la profonde tristesse de faire part du décès de **Geneviève Denain**, agent en retraite de la maison de retraite, qui a créé l'association « Les Couleurs de l'Arc-En-Ciel » dont elle a été la première présidente, et qui a œuvré avec beaucoup de cœur au bien-être des résidents. A son époux et à toute sa famille, la commune de Reichstett présente ses condoléances attristées et l'expression de sa profonde sympathie.

Ginette URLI née GRUNEISEN

le 6 janvier 2017, née le 24 juin 1948
à COLMAR

Gabriel THOMAS

le 9 janvier 2017, né le 16 mars 1939
à STRASBOURG

Monique LITT née WIEDEMANN

le 10 janvier 2017, née le 29 octobre 1940
à BISCHHEIM

Lucie KUHRY née GLADY

le 15 janvier 2017, née le 04 décembre 1926
à GRASSENDORF

Georgette DISS née ANDRES

le 18 janvier 2017, née le 16 juillet 1924
à STRASBOURG

Elvira SIEGEL née BUCAN

le 1^{er} février 2017, née le 22 mars 1924
à STRASBOURG

Geneviève DENAIN née DORIATH

le 18 février 2017, née le 8 novembre 1951
à STRASBOURG

Pierre ALBRECHT

le 19 février 2017, né le 28 janvier 1932
à STRASBOURG

Marie HOLTZER née LOESCH

le 21 février 2017, née le 11 février 1931 à PARIS

Gérard BRUCKMANN

le 23 février 2017, né le 10 décembre 1951
à SCHILTIGHEIM

Irène PETER né ADELHELM

le 25 février 2017, née le 14 juillet 1929
à SCHILTIGHEIM

Pierre TIRMARCHE

le 28 février 2017, né le 6 mars 1934
à HAUDIVILLERS (Oise)

Jean-Paul Serge SCHLAGDENHAUFFEN

le 06 mars 2017, né le 14 mai 1951
à STRASBOURG

Jean-Claude BAUDENDISTEL

le 19 mars 2017, né le 5 décembre 1937
à BISCHHEIM

GRANDS ANNIVERSAIRES

Joseph LAUTH 91 ans

né le 6 janvier 1926
à NIEDERSCHAEFFOLSHEIM

Arthur GRASSL 90 ans

né le 14 janvier 1927 à INGOLSTADT
(Allemagne)

René FREYMANN 90 ans

né le 25 janvier 1927 à AUENHEIM

Yvonne BORNERT née LUTTMANN 92 ans

née le 18 février 1925 à STRASBOURG

Joseph SCHOTT 91 ans

né le 21 février 1926 à REICHSTETT

Laurette HORNECKER née HANSSEN 90 ans

née le 12 décembre 1926
à SOUFFELWEYERSHEIM

Odile MANGIN née DOMPNIER 94 ans

née le 6 mars 1923
à SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (73)

Alice SCHIMCHOVITCH née SCHMIDT 91 ans

née le 08 mars 1926 à REICHSTETT

Augustine KAUTZMANN née WENDLING

94 ans née le 22 mars 1923 à BISCHHEIM

Yves BOUILLON 91 ans

né le 24 mars 1926 à BORDEAUX

NOCES D'OR



Le 19 janvier 2017

François TRENDEL et Marie-Jeanne GWISS

Mariés le 19 janvier 1967 à STRASBOURG

Photo: N. Anzenberger



Le 27 janvier 2017

**Jean-Michel KLEINKLAUS
et Michelle HORNECKER**

Mariés le 27 janvier 1967 à REICHSTETT

Photo: M. Meyer

NOCES DE PALISSANDRE

Le 20 mars 2017

Gérard CLIDI et Irmela SPECKEL

Mariés le 20 mars 1952 à STRASBOURG

Ce qu'il faut *savoir*

Autorisation de sortie du territoire (AST)

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Vous trouverez le formulaire

*Cerfa n°15646*01* et toutes les informations complémentaires sur le site service-public.fr

Délivrance de la Carte Nationale d'Identité

Un dispositif de modernisation et de sécurisation des titres, porté à travers le Plan Préfectures Nouvelle Génération (P.P.N.G.) est mis en place par la Préfecture.

C'est pourquoi, à compter du 1^{er} avril 2017, les demandes de cartes nationales d'identité seront à déposer dans les mairies équipées du dispositif de recueil des données électroniques déjà en vigueur pour les demandes de passeport.

L'instruction par des centres spécialisés permettra d'améliorer les délais par la télé-procédure en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

Des points et espaces numériques de proximité vont être déployés sur le territoire afin d'offrir une assistance aux usagers éloignés du numérique.

La commune de Reichstett n'est pas équipée d'un service de DR et ne pourra, de ce fait, plus réceptionner les demandes de cartes d'identité

Toutefois, le service accueil pourra vous aider à la réalisation de la pré-demande en ligne de CNi ou de Passeport.

Immatriculation des véhicules

A compter du 13 mars, dans le Bas-Rhin, les démarches d'immatriculations suivantes se feront par télé-procédure :

- changement d'adresse sur le portail service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1193>
- déclaration de vente de votre véhicule (déclaration de cession) sur le portail service-public.fr : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1707>

- demande de certificat de situation administrative (non gage et opposition) simple sur le site du Ministère de l'Intérieur : https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat

Les autres démarches relatives à l'immatriculation pourront s'effectuer :

- chez un professionnel de l'automobile habilité
- obligatoirement sur rendez-vous à la préfecture <http://bas-rhin.gouv.fr> rubrique « prendre rendez-vous ».

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc., **ne peuvent être pratiqués que du lundi au vendredi inclus** de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30, **le samedi** de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30, **le dimanche et les jours fériés** de 9 h à 12 h.

Desherbage mécanisé

Le desherbage mécanisé des caniveaux des rues ci-dessous sera effectué en juin et début juillet entre 7 h 30 et 11 h selon le planning :

Jedi 1^{er} juin, rue de Mundolsheim.

Jedi 1^{er} juin, rue des Narcisses.

Mercredi 14 juin, rue du Général de Gaulle (côté pair).

Jedi 15 juin, rue des Anémones.

Jedi 22 juin, rue des Muguets.

Mercredi 28 juin, rue du Général Leclerc et rue du Général de Gaulle (côté impair)

Mercredi 5 juillet, rue de la Wantzenau.

Par arrêté municipal n°2017-03/AMT-16 du 16 mars 2017, Le stationnement sera interdit

et qualifié gênant en vertu de l'article R.417-10 du Code de la Route dans ces rues aux dates ci-dessus.

Les contrevenants s'exposent à la mise en fourrière sans préavis de leur véhicule.

Des panneaux d'interdiction de stationner seront mis en place quelques jours avant le passage de la machine.

Les usagers devront aborder ce secteur avec la plus grande prudence. La vitesse des véhicules sera limitée à 20 km/h.

En fonction des conditions météorologiques de l'été, cette opération est susceptible d'être prolongée.

La Poste évolue

Création de deux relais Poste urbains à Reichstett.

Pour répondre à la demande des usagers et faire face aux défis de la concurrence la Poste de Reichstett a choisi de fermer son agence et d'ouvrir **le 2 mai prochain** des relais de Poste chez deux de nos commerçants : bureau de tabac et centre Leclerc. En concertation avec la municipalité :

- **Les relais Poste fonctionneront aux heures d'ouverture des commerces.** Ainsi, les services de La Poste seront accessibles sur des plages horaires beaucoup plus larges.

- **Les services seront maintenus :** vente de timbres, enveloppes timbrées, emballages colis, dépôts de courrier, retrait des objets en instance.

Une boîte aux lettres près de la maison de retraite sera implantée, ce qui, avec les boîtes aux lettres de la rue de Picardie et de la mairie, portera à cinq les possibilités de dépôt de plis pour notre commune.

Réception des chaînes allemandes

A partir du 29 mars 2017, les chaînes des télévisions allemandes passent à la norme Ultra HD, incompatible avec la plupart des téléviseurs vendus en France...

Alors que les chaînes allemandes sont encore très populaires chez les Alsaciens, le 29 mars prochain l'émetteur des télévisions allemandes de Baden-Baden va les diffuser à la norme HEVC (High Efficiency Video Coding) DVB-T2 compatible H265.

Problème, la France est passée à la Télévision Numérique Terrestre HD en 2016, mais à la norme DVBT - Mpeg 4. Il ne sera donc plus possible à partir du 1^{er} avril 2017 de capter les ZDF ou ARD.

Trois solutions s'offrent à vous pour continuer à regarder les chaînes allemandes après le 29 mars 2017 :

- Via votre Box. Mais les chaînes allemandes sont proposées dans des bouquets payants et pas toujours complets. De 6,99 € chez Free à 9 € chez Orange par exemple.
- Via le satellite. Si vous regardez la télévision par le satellite (ASTRA par exemple) vous conservez dans votre abonnement les chaînes allemandes.
- Acheter un décodeur à la norme HEVC DVB-T2 compatible H265. Attention à bien vérifier qu'il est à la bonne norme (Ultra HD ou DVBT2). Il faut prévoir entre 50 et 100 € en fonction des modèles.

Agenda

Avril

Vendredi 21 Assemblée Générale Salle des Fêtes (PREE)

Vendredi 28 Journée du géranium Ecole élémentaire Hay

FORT RAPP Visites guidées le jeudi à 15 h et d'avril à septembre les 2^e et 4^e dimanche à 15 h.

Mai

Lundi 1^{er} Fête du Muguet Chalet des apiculteurs (Musique Union)

Samedi 6 Soirée Rock Fort Rapp (Patrimoine et Histoire)

Samedi 13 et dimanche 14 Exposition Salle des Fêtes (Atelier Van Gogh)

Samedi 20 Soirée tartes flambées Maison de Retraite (Les Couleurs de l'Arc-en-Ciel)

Dimanche 21 25 ans Salle des Fêtes (ACR 2000)

Jeudi 25 Marché aux puces Complexe sportif dans l'enceinte de football (AS Reichstett Football)

Juin

Vendredi 2 Spectacle de fin d'année Salle des Fêtes (Club des jeunes)

Mercredi 7 ou 14 Fête de fin d'année (CLSH)

Mercredi 21 Fête de la musique Caserne des pompiers (Pompier)

Samedi 24 Spectacle de fin d'année Salle des Fêtes (Modern'Jazz)

Juin - Juillet

Du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet Stage international d'Aïkido Complexe sportif au dojo

Jeudi 13 juillet Bal populaire Plan d'eau (Comité des Fêtes)

À noter...

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Gendarmerie Mundolsheim, 20 rue du Haldembourg, 67450 Mundolsheim, tél : 03 88 19 07 67

Formulaire Opération Tranquillité Vacances à remplir et à fournir à la gendarmerie : http://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf

En avril au Local Jeunes

Lundi 10 et 17, accueil ouvert et inscription.

Mardi 11, projection Film local jeunes

Mercredi 12 et 19, jeux Vidéo (ouvert)

Jeudi 13, activité sportive (gymnase)

Vendredi 14 et 21, préparation oeuf de pâques

Mardi 18, tournoi de baby-foot

Jeudi 20, goûter du Monde

Local Jeunes, 24 rue de la Wantzenau, 67116 Reichstett, contact : Local@ctionsJeunes, 06 32 98 52 25 ou actionsjeuneslocal@hotmail.fr

Stage International d'Aïkido

Animé par **Shihan Yukimitsu Kobayashi 7^e Dan Aïkikai**

Senseï Yukimitsu Kobayashi fait partie des enseignants professionnels du Hombu Dojo au Japon.

Stage organisé par Sakumei-kan Aïkikai du 30 juin au 2 juillet 2017.

Plus d'infos : <http://aikido-reichstett.com/>



Rubrique « Passion »

Vous habitez Reichstett ?

Vous avez une passion à partager ?

Contactez-nous pour un petit reportage !

Christine Reichert, adjointe au maire Mairie de Reichstett, tél : 03 88 200 226 creichert@reichstett.fr

AU 1^{er} FÉVRIER 2017 SEUL LE TICKET SECOURS À 2€ EST VENDU DANS LE BUS.

TICKET SECOURS BUS

2€

ANTICIPEZ ET PAYEZ MOINS CHER

Ticket Badgé 1,60€

- Distributeurs Automatiques stations tram
- Points Relais CTS
- Guichets Automatiques Bancaires du Crédit Mutuel
- Agence en ligne

Ticket papier 1,70€

- Distributeurs Automatiques stations tram
- Points Relais CTS
- Disponible à l'unité, ou en carnet

	DÉCHET - TRI	
	Mobile	Vert
avril	mercredi 12	samedi 29
mai	samedi 13	mercredi 31
juin	lundi 12	vendredi 30
juillet	mercredi 12	mercredi 26

DECHETTERIE MOBILE NORMALE : du lundi au vendredi de 11 h à 19 h, le samedi de 9 h à 17 h, 9 rue de Picardie.

DECHETTERIE MOBILE SPECIALE VEGETAUX : du lundi au vendredi de 14 h à 19 h, le samedi de 10 h à 17 h

DECHETTERIE FIXE : La Wantzenau, ZA La Wantzenau, rue Georges Cuvier, le lundi, mercredi et samedi de 8 h à 19 h.